DÉLIBÉRATION N° 10.17 DU 28 OCTOBRE 2010

relative à l'approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 30 septembre 2010

Le conseil d'administration de l'agence de l'eau Seine-Normandie, après en avoir délibéré, approuve le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 30 septembre 2010, sous réserve des observations ci-annexées.

Le Secrétaire Directeur général de l'Agence

GUY FRADIN

Le Président du conseil d'administration

Daniel CANÉPA

ANNEXE A LA DÉLIBÉRATION N° 10.17 DU 28 OCTOBRE 2010 RELATIVE A L'APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 SEPTEMBRE 2010

A ce jour page 5, il convient de lire :

Au 4^{ème} alinéa :

M. FRADIN confirme qu'il s'agit d'une procédure normale. Il note qu'une modification du programme pourrait être faite pour que la commission des aides soit compétente.

5^{ème} alinéa:

M. MERVILLE précise que la commission des aides a proposé une aide de 15 %, soit 155 100 €, et une avance de 50 %, soit 517 000 €.